

20 November 2008

# Today's Tabloid

PERSONAL NEWS FOR YOU

LE BLOG DE KYSBAN

## iPhone : 21 applications expulsées de l'App Store

NOV 20, 2008 4:25PM



Cela commence à faire grand bruit et de toute évidence, Apple n'est pas à l'aise dans ses chaussures : la censure pratiquée sur l'AppStore éclate au grand jour depuis quelques semaines. Mais la firme de Cupertino invoque plusieurs raisons pour justifier ces exclusions, dénoncées par certains développeurs comme étant apparemment arbitraires ou opportunistes (d'autant qu'aucune règle n'a été présentée concrètement) : application visant à interagir avec iTunes ou le GPS, application immorale ou d'un intérêt discutable, non respect des copyrights ou tout simplement, application en concurrence directe avec une fonctionnalité native de l'iPhone.

Les refus se multiplient et désormais, les coups de colère des développeurs défraient systématiquement la chronique. Sauf qu'acculé à trouver une solution face à cette mauvaise publicité, Apple n'a rien trouvé de mieux que de rendre les lettres de rejet couvertes par des accords de non divulgation. Dès lors, non seulement les développeurs ne peuvent que difficilement s'assurer de l'acceptation de leur application au préalable, mais en plus, ils ont désormais l'obligation contractuelle de ne pas s'en plaindre.

Naturellement, certains se détournent déjà de la Pomme pour flirter avec Android, l'OS mobile de Google. Il faut dire : alors que l'Appstore est une vitrine de magasin, Android Market, quant à lui, est un véritable marché ouvert à tous. Et pendant ce temps, nous attendons toujours une fonction "copier/coller" et quelques 1800 autres fonctionnalités sur l'iPhone.

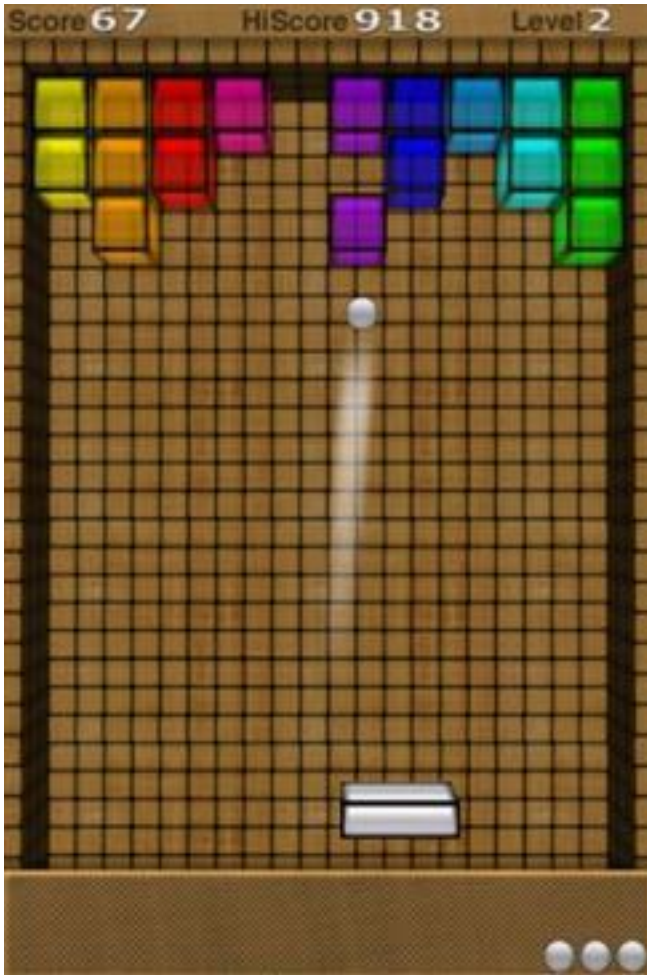


Si vous souhaitez consulter la liste d'une vingtaine d'applications expulsées de l'AppStore et connaître les raisons de chacune de ces évictions, il ne vous reste plus qu'à...

... lire la suite !

➔ **Tris, TetoTeto!!, Shaker, BreakClassic, BreakTouch 3D, Super Pong 2 et 3D Vector Pong**, sept clones de jeux cultes mis sur la sellette :

Raison de cet acharnement ? Tris, TetoTeto!! et Shaker sont des clones de Tetris et c'est Electronics Arts (et en particulier la "Tetris Company") qui possède les droits du jeu original. BreakClassic, BreakTouch 3D, Super Pong 2 et 3D Vector Pong sont quant à eux des casses briques dont les droits sur ce type de jeu sont détenus par Atari. Les menaces de procès ont poussé Apple à exclure ces jeux de la vitrine AppStore, les développeurs n'ayant, comme on peut s'en douter, absolument pas les moyens de se payer une licence EA ou Atari.



➔ **NetShare et Sagate**, ou lorsque votre iPhone se transforme en modem 3G et en téléphone VoIP :

Grâce à Netshare, application développée par Nullriver, il devenait possible d'utiliser son iPhone comme d'un modem 3G avec son ordinateur portable, tout en restant dans le cadre de son forfait. Après plusieurs va-et-vient sur l'AppStore, l'application n'est définitivement plus disponible. Il est probable que les opérateurs téléphoniques mobiles, interdisant contractuellement à leur utilisateur de pouvoir utiliser la connexion data comme d'un modem, n'aient pas apprécié cette application. Les opérateurs mobiles n'ont pas apprécié la mise à disposition de Sagate, application permettant à ses utilisateurs de téléphoner en VoIP via le WiFi (gratuitement donc). C'est T-Mobile qui a obtenu gain de cause au tribunal.



➔ **PullMyFinger, iFartz, Mr Poot, Slasher et I Am Rich**, cinq applications jugées immorales ou à l'intérêt discutable :

PullMyFinger affichait un doigt et en tirant dessus, on entendait une flatulence... Certes, l'utilité de cette application n'est pas évidente. Mais de là à interdire celle-ci et à autoriser Moo ou la Boîte à Meuh... iFartz et Mr Poot restent dans le même esprit que PullMyFinger. Slasher est une application qui permettait de donner des coups de couteau virtuels, jugée pas très morale. Dans le genre "foutage de gueule", I Am Rich se posait bien là : une application à 999 dollars (800 euros) qui se contente d'afficher un rubis à l'écran. Et c'est tout. Notez bien, pour la petite histoire, que 8 personnes ont eu le temps (... et la "bonne" idée) d'acheter l'application...



➔ **Freedom Time**, l'application que tout démocrate se doit de posséder :

L'application propose un compte à rebours sous la forme d'un cadran analogique ou digital, indiquant le temps restant jusqu'à la fin de l'investiture présidentielle de George W. Bush. L'application enfonce le clou en précisant "... till the end of an error!" ("d'ici à la fin d'une erreur"). La version analogique est illustrée par une caricature de Bush dont les bras représentent les aiguilles de la montre. Le développeur a contacté Steve Jobs et voici ce qu'il lui a répondu : "Même si mes convictions politiques sont démocratiques, je pense que cette application pourrait offenser une bonne moitié de nos clients".

➔ **MailWrangler, Opera Mini et Podcaster**, trois applications qui ont la mauvaise idée de dupliquer les fonctions natives de l'iPhone :

MailWrangler permettait de gérer plusieurs comptes Gmail, Opera Mini était en concurrence directe avec Safari pour mobile et Podcaster permettait de gérer ses podcasts (certes comme iTunes mais en plus élaboré). Le développeur de Podcaster donne d'ailleurs son point de vue sur la question, expliquant qu'il trouve la décision d'Apple étrange dans

la mesure que les applications dupliquant les fonctionnalités internes de l'iPhone sont déjà nombreuses (des calculatrices comme TouchCalc, des applications donnant la météo comme MétéoEclair, permettant d'écouter de la musique comme Deezer...).



➔ **Castcatcher Internet Radio**, une mise à jour refusée :

A l'instar d'applications disponibles sur l'AppStore comme LastFM ou Deezer, Castcatcher permet comme son nom l'indique d'écouter des radios internet. L'application est belle et bien disponible sur l'Appstore. En revanche, la dernière mise à jour de CastCatcher a été refusée. Raison invoquée : le volume excessif de données à transférer via le réseau cellulaire.

➔ **PhoneSaber et Boxoffice**, deux applications qui tombent sous le coup du copyright de l'industrie cinématographique :

PhoneSaber est une application qui simule un sabre laser de Star Wars. Pour l'avoir expérimenté sur un Nokia N95 sous Symbian, je trouve PhoneSaber amusant et les effets sonores assez fidèles aux originaux. Malheureusement, l'application ne respecte pas le copyright de George Lucas et les possesseurs d'iPhone ne pourront pas en profiter. BoxOffice qui permet de consulter les horaires des salles de cinéma aux USA a été retiré de l'AppStore suite à un problème de copyright sur le nom de l'Application. Il est probable que l'application reviendra sous un autre nom.

Devant ce méli-mélo inextricable, ne nous étonnons donc pas si une frange non négligeable des utilisateurs d'iPhone ont recours sans état d'âme au jailbreak de leur téléphone, leur permettant d'accéder à une bibliothèque d'applications au moins aussi soignées, et plus fournies que sur l'AppStore. La fuite des développeurs préférant Android, Symbian ou Windows Mobile est aussi une préoccupation que devrait prendre en compte la firme à la pomme... Sans oublier qu'Apple demande 99 dollars et 30% de commission pour avoir l'honneur de figurer sur l'AppStore ! J'en profite pour rappeler que nous ne savons toujours rien des négociations en cours visant à permettre la commercialisation de l'application de navigation conçue par TomTom pour le GPS de l'iPhone. Il en est de même concernant une suite d'applications permettant d'éditer des documents de MS Office (bien qu'une solution semble se profiler à l'horizon), ou encore, l'implémentation du Flash 10 d'Adobe. Parallèlement, on vient d'apprendre que Google compte proposer un dispositif pour l'iPhone permettant la reconnaissance vocale. Apple, semble-t-il, retarderait l'échéance...



Voter pour ce billet sur Fuzz !

LE BLOG DE KYSBAN

## World Of Warcraft : tout sur Frigy, le bébé wyrm de givre

NOV 20, 2008 4:25PM



Mercredi soir dernier, au terme d'une soirée spéciale organisée sur les Champs Elysées où étaient réquisitionnés les magasins FNAC et Virgin, plusieurs milliers de fans se sont rués sur les boîtes de jeu dès minuit (Cf. l'article du Parisien et celui du Monde, qui sont, comme à l'habitude de la presse généraliste, habiles pour faire passer les joueurs pour de véritables abrutis psychopathes *no-life*). Ainsi, **Wrath Of The Lich King** (annoncé tout de même depuis Août 2007) est un succès indéniable et Blizzard espère déjà écouler plus de cinq millions d'exemplaires au cours du premier mois de vente.

Au delà de toutes les nouveautés que proposent le jeu, j'enregistre de nombreuses visites sur mon blog en rapport avec des recherches au sujet du compagnon de la nouvelle extension (dont il était déjà question dans ce billet) : **Frigy**, le bébé wyrm de givre, appelé également **Frosty** dans la version anglophone.



Source de l'image

Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a énormément de succès, en tout cas apparemment plus que les compagnons précédents. En à peine quelques heures de jeu avec mon Chevalier de la Mort, je l'ai croisé plusieurs dizaines de fois *in game*.

Si vous souhaitez en savoir plus sur **son activation** et ses caractéristiques, ou simplement l'admirer en train de se mouvoir, n'hésitez pas à...

... lire la suite.

### Comment se procurer Frigy et quelles sont ses caractéristiques ?

- vous devez dans un premier temps **upgrader votre compte** avec la clé fournie dans l'édition collector de Wrath Of The Lich King
- l'item qui vous permet d'apprendre à invoquer Frigy vous est envoyé **par courrier directement dans le jeu**
- dès lors, Frigy sera disponible **avec tous vos personnages** déjà existant sur ce compte, mais aussi avec ceux que vous créerez à l'avenir
- il sera disponible sur tous vos personnages d'un **même compte, même s'ils sont dans des royaumes différents**
- l'item est **lié au compte** contrairement aux compagnons habituels qui sont "liés quand équipés"
- Frigy est **deux fois plus grand** que les autres compagnons, faisant de lui un des plus gros du jeu
- Contrairement aux autres compagnons volants, Frigy vole à **hauteur de tête** (les autres volent au niveau des jambes)

Frigy et Chevaliers de la Mort (1)

Frigy et Chevaliers de la Mort (2)

**Pour en savoir plus :**

- la fiche de Frosty sur Wowhead et WarcraftPets
- ces topics sur le site officiel de World Of Warcraft

**D'autres billets sur le thème de l'extension Wrath Of The Lich King :**

- Deux podcasts de qualité dédiés à World Of Warcraft
- Tout sur les bestioles de World Of Warcraft
- Packaging WoW & Kaamelott : manque d'inspiration ?
- 13/11/2008 : The Lich King is coming soon...
- La sortie louche du roi Lich

LE BLOG DE KYSBAN

## Nouvelle pub de La Poste : menace ou promesse ?

NOV 20, 2008 4:25PM



Pour dire vrai, lorsque je suis tombé sur cette campagne de publicité dans le RER à Gare du Nord, je me suis d'abord demandé si c'était du second degré. Mais je ne suis pas convaincu qu'une quelconque

institution française publique ait le moindre sens de l'humour par les temps qui courent.

Du coup, je m'interroge. La Poste pense-t-elle sérieusement en être à pouvoir **prendre de l'avance** alors qu'on aimerait dans un premier temps qu'elle se contente de respecter ses engagements, mais, par pitié, sans **rester elle-même** ? Peut-elle honnêtement parler de **confiance** alors que rarement dans l'histoire de La Poste, elle n'a été aussi incompétente ? De fait, doit-on prendre cette campagne de pub pour une plaisanterie ou pour une forme de provocation ?

Et puisque j'en suis à parler de *provocation*, je vous laisse évaluer la dureté de mes mots à la lumière des articles suivants :

- La Poste: 480.000 réclamations concernant les colis en 2007 sur LePost.fr
- Colis de La Poste: "J'ai été victime d'un de ces vols" sur LePost.fr
- Vols à La Poste : le scandale éclate au grand jour sur ITRmanager.com
- "Il ne faut jamais écrire FRAGILE sur les colis." sur LePost.fr
- Les vols à La Poste, un secret bien gardé sur Capital.fr
- "La Poste ne gère pas correctement ses colis" sur LePost.fr
- "On constate tous les jours des spoliations de colis..." sur LePost.fr
- Des voleurs à La Poste ? sur LePost.fr

*PTT, les hommes qui reliaient les hommes...*

Et puis... *On s'amuse bien dans le RER...* (ou pas)

LE BLOG DE KYSBAN

## TinEye Music : "Search for music with an iPhone camera" !

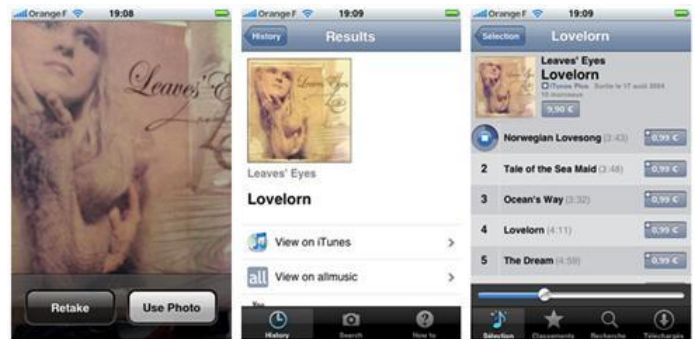
NOV 20, 2008 4:25PM



**TinEye Music**  
Search for music with  
an iPhone camera

**TinEye Music** devrait être d'un grand secours à tous les nostalgiques des bornes d'écoute (comme au Virgin ou à la FNAC). Aujourd'hui, quand elles existent et ne sont pas endommagées (casque inutilisable, boutons impraticables, fil arraché, code barre illisible, qualité d'écoute proche du zéro absolu), les bornes sont au mieux soumises à des files d'attente interminables. Or, comble de l'ironie, nous arrivons à une époque où il existe de moins en moins de solution à la fois efficace, totalement gratuite et légale permettant "d'essayer" la musique avant de l'acheter.

Venons en donc à **TinEye Music**, une application pour votre iPhone disponible gratuitement sur l'iTunes Store. Développé par les canadiens d'Idée Labs, **TinEye Music** s'emploie tout simplement à reconnaître les pochettes de disque et à vous en faire découvrir la musique. Plus concrètement, l'application vous invite à prendre en photo le CD convoité, puis à choisir entre les plates formes iTunes, Allmusic, Youtube et Wikipedia pour en savoir plus sur le groupe. Votre choix devrait se porter plus volontiers vers iTunes qui mettra à votre disposition 30 secondes de chaque morceau, ou vers Youtube s'il s'agit d'un DVD.



*Lovelorn est un album du groupe norvégien de métal symphonique Leave's Eyes*

J'ai chronométré la procédure : il ne se passe guère plus de 35 secondes entre le déverrouillage de votre iPhone et l'écoute du premier extrait. Ainsi, **TinEye Music** devrait rapidement devenir votre assistant indispensable chez votre disquaire préféré. Tout l'intérêt de l'application réside dans la vélocité et la puissance de son moteur de recherche (même une photo floue suffit amplement), et dans la richesse de sa base de données. Il est plaisant de ne pas avoir à se servir du clavier. Seule ombre au tableau, l'iTunes Store n'est pas accessible en 3G (mais les hotspots Wifi se démocratisent considérablement). Pour parfaire cette description, notez que **TinEye Music** garde un historique de vos recherches.

*NB : Manifestement, il semblerait que l'application plante avec la 3G, veillez donc à pouvoir avoir accès à Internet en Wifi pour utiliser TinEye Music.*